

Compte rendu Assemblée Générale

le 23 janvier 2010 au domaine de Castillou (Luc sur Aude).

présents :

Alexandrine Gerrer, Cathy Lestel, Sylvie Peyronnet, Sarah Zannetacci, Nicolas Zannetacci, Stéphanie Fondecaba, Valérie Cadillac.

Répartition des rôles : Alexandrine, présidente ; Cathy, maître du temps ; Valérie, secrétaire.

Excusés : Sarah Bordallo, Thierry Beer, Olivier Delfieu, Cécile Matet.

Vote du rapport moral

L'association peut être composée de 14 membres environ. Tous n'avaient pas payé la cotisation car elle doit être discutée aujourd'hui.

Le rapport moral permet de se rendre compte rétroactivement de tout ce qui a été fait : l'IAEM est active !

Le rapport moral ci-joint est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

Vote du rapport financier

Alexandrine a repris en cours les compte tenus auparavant par Cathy Puyalto.

Nicolas souligne l'intérêt de faire apparaître les dépenses en pourcentage pour mieux se représenter les besoins de l'IAEM.

Les frais engagés, par tout membre, pour un déplacement, une inscription à un évènement, à caractère obligatoire ou perçu comme un besoin pour le groupe, seront défrayés par l'IAEM.

Le bilan financier permet voir la somme minimale nécessaire pour les dépenses obligatoires (assurance). A ce propos le président se charge de vérifier auprès de l'assurance si toutes les options du contrat sont indispensables (voyage et séjours+ occupation temporaire).

L'idée de faire apparaître le total des dépenses et des recettes afin de voir si l'année est déficitaire est soumise et approuvée.

Le rapport financier ci-joint est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

Changement du siège social

L'adresse de siège social est l'adresse administrative de l'association aux yeux de la préfecture de l'Aude.

Celle-ci étant obsolète, elle sera désormais l'adresse de Stéphanie.

Cotisation

Jusqu'à présent la cotisation s'élevait à 17euros pour le groupe départemental. Les volontaires pouvaient en parallèle adhérer à l'ICEM Pédagogie Freinet national e (dit ICEM), avec pour objectif que la moitié des adhérents au groupe départemental adhère à l'ICEM.

La cotisation ICEM s'élève aujourd'hui à 80euros, ou 60euros si le budget est serré. La sérieuse diminution des subventions de l'Etat explique cette somme, qui sert à : l'indépendance, la visibilité, l'organisation de rencontres, de salons, à la production et à la promotion de la pédagogie Freinet.

En se basant sur les dépenses 2009, une unique cotisation à 40 euros est décidée. Elle comprend 17 euros pour le groupe départemental et 23 euros pour l'ICEM. Les 23 euros de tous les membres sont mutualisés et le total permet l'adhésion de quelques membres à l'ICEM.

Ainsi pour 14 adhérents ça ferait :

$17 \times 14 = 238$ euros pour l'IAEM

$23 \times 14 = 322$ euros pour l'ICEM soit 5 adhésions à 60euros et 22 euros de plus.

A partir du mois de Juillet les nouveaux arrivants paieront uniquement 17euros revenant à l'IAEM.

Election du bureau

Définition des rôles :

Président : responsable financier de l'association, représentant en justice pour des actes de vie civile. Signataire du chéquier. Communication entre les membres.

Trésorier : comptabilité, signataire du chéquier.

Délégué Départemental : communication avec l'extérieur du groupe départemental, groupes des départements voisins, ICEM etc, signataire du chéquier.

Secrétaire : secrétaire des réunions administratives du bureau.

Le bureau déterminé est :

Président : Nicolas Zannettacci

Déléguée départementale : Alexandrine Gerrer

Trésorière : Cathy Lestel

Secrétaire : Valérie Cadillac.

Organisation dans le temps

Afin de décharger un maximum les réunions pédagogiques des questions administratives, le bureau se retrouvera une demi-heure avant les réunions, pour les traiter.

Les séances alterneront selon le cycle suivant :

Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4
Visite de classe	Réunion théorique	Visite de classe	Marché de connaissances

Les réunions se dérouleront selon l'emploi du temps :

Ordre du jour-TYPE

	<i>13h30 : Accueil échelonné (café, dépôt de livres à montrer...)</i>
14h	Distribution des rôles / Quoi d'neuf ?
14h30	Questions administratives, Coop'ICEM, infos du national
	<i>15h00 : Récré</i>
15h15	Plage de travail (1h)
	<i>16h15 : Récré</i>
16h30	Plage de travail (1h)
	<i>17h30 : Récré</i>
17h40	Bilans : bilan réunion et bilan présidence
	<i>18h00 : Fin</i>

Dossier du nouvel arrivant

Nicolas complète le dossier du nouvel arrivant avec notamment un document sur les invariants de la pédagogie Freinet et un descriptif des rôles des membres du bureau, de l'utilisation de la cotisation, et l'emploi du temps des réunions.

Garde d'enfants

Pendant les réunions, un adulte sera adulte référent : les enfants devront s'adresser à lui, et joueront en autonomie. Chaque enfant amènera des jeux pour s'occuper et pour partager avec les autres enfants.

Bilan

Alexandrine :

J'ai un manque au niveau de l'échange pédagogique (heureusement que Stéphanie avait apporté ses plans de travail!) et je sens que ça ne me donne pas la même dynamique que d'habitude. Je suis trop contente que le relais administratif ait lieu. Merci Nicolas, merci Cathy, merci Valérie.

Voilà. Et quelque part, heureusement que le cadre était sympa, la pilule Assemblée Générale est mieux passée. :-)

Nicolas :

Effectivement, les départs en échelonné n'ont pas été propices du tout au bilan.

Pour ma part, cette AG était très bien. On a fait pas du tout tout l'ordre du jour, mais les points qu'on a traités l'on très bien été, à mon goût.

Quant au manque au niveau pédagogique, il me semble que...c'était pas bien le sujet de l'AG, non ? N'aie aucune crainte, Alexandrine, on se rattrape à la prochaine !...

Merci en tous cas pour la découverte de ce lieu, il est très prometteur !

Valérie :

J'ai trouvé cette réunion très efficace. On a débité bon nombre de choses. On était dans les temps voire en avance parfois (ouahhh !!). Et je comprends le soulagement d'Alexandrine de se défaire de toutes ses responsabilités ! Le domaine de Castillou est un endroit parfait pour se rencontrer, et pour faire un mini stage dans le futur.

Stéphanie :

1. J'ai trouvé que la pièce était grande et bien chauffée, j'ai vraiment apprécié le feu de cheminée et il est possible que je le réclame désormais lors de nos prochaines réunions.

2. Je suis contente de l'élection de ce bureau hyper compétent qui permet à Alexandrine de souffler un peu (ça c'est une excellente chose)
3. Je suis navrée d'être partie trop tôt pour pouvoir faire le bilan (parce que maintenant notre Président m'en réclame un écrit.)
4. Je trouve que nous nous débrouillons de mieux en mieux dans l'élaboration de nos rencontres (ouais ! même si personne n'est capable de respecter les horaires ! Ah ! Si ! peut-être Alexandrine...)
5. J'aurais mieux fait de rester jusqu'au bout : j'ai rien compris à la pièce de Marguerite Duras que je suis allée voir en vous quittant si précipitamment.

Je sais ce bilan dépasse le cadre, mais bon... j'assume.